

# RÉUNION D'INFORMATIONS FUTUR.E.S 1H

27 JANVIER 2026

Bienvenue  
à l'école



# PROGRAMME DE LA SOIRÉE

Aspects légaux et organisationnels /  
Ecole - Présentation par la direction de l'école

Questions ?

ATELIERS des enseignantes 1H-2H / AES

Verrée





# PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTES ET DE L'ACCUEIL



# **ENSEIGNANTES**

1-2H A : COLETTE EQUEY – MATHILDE BRODARD

1-2H B : CORALIE BOSSARD – MATHILDE BRODARD

# **INTERVENANTE**

AES: CORALIE ANDREY

# ANNE FAVRE



DIRECTION DE L'ÉCOLE DE CORBIÈRES-HAUTEVILLE DEPUIS LE  
1<sup>ER</sup> AOÛT 25

La direction d'école primaire est chargée de l'organisation, du fonctionnement et de la gestion de son établissement, de la conduite du personnel, de la qualité de l'enseignement et de l'éducation ainsi que de la collaboration avec l'ensemble des partenaires scolaires.

Bureau à Corbières dès octobre 2025

# CONCORDAT HARMOS

- POUR TOUTE LA SUISSE, ENTRÉE À L'ÉCOLE À 4 ANS RÉVOLUS AU 31 JUILLET
- 11 ANNÉES DE SCOLARITÉ OBLIGATOIRE DONT 2 ANS D'ÉCOLE ENFANTINE
- HORAIRES BLOC: MÊME HORAIRES DANS LE CERCLE SCOLAIRE DE LA 1H À LA 8H.
- PLAN D'ÉTUDES ROMAND (PER)
- REPORT D'ENTRÉE POSSIBLE

= courrier adressé à M. Jacques Descloux jusqu'au 30 mars 2026  
Attention 2 téléphones/signatures et date de naissance de l'enfant



# BÉNÉFICES D'UNE SCOLARISATION À 4 ANS

- SOCIALISER LES ENFANTS
- RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES
- RENFORCER L'ÉGALITÉ DES CHANCES
- ASSURER UN DÉPISTAGE PRÉCOCE DES DIFFICULTÉS DÈS LA 1H



abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

A black rectangular background featuring the lowercase letters of the English alphabet in a vibrant, multi-colored, bubbly font. The letters are arranged in three rows: 'abcdefghijklmnopqrstuvwxyz'.

# ASPECTS ORGANISATIONNELS



## Droits et devoirs des partenaires de l'école

- Obligation de fréquentation
- Parents responsables du respect de l'horaire (ponctualité)
- Sur le chemin de l'école responsabilité des parents / transports par les communes
- Surveillance assurée par les enseignants 10 mn avant et après l'école et durant la récréation
- Absences: À annoncer avant le début des classes (certificat médical dès 5 jours ou en cas d'absences répétées)
- 14 semaines de vacances scolaires, donc si possible aucune demande de congé avant ou après celles-ci
- Vacances: respect du calendrier consultable sur le site de la DFAC ou bulletin d'informations
- Demande d'un congé exceptionnel jusqu'à 20 jours est à adresser à la direction de l'école - possibilité de 4 demi-jours joker sur l'année

# CERCLE SCOLAIRE DE COHA



2 communes: Corbières (Villarvolard) – Hauteville

2 écoles

Actuellement : 185 élèves

16 enseignant.e.s

9 classes/ 2 classes de 1H-2H et 7  
classes de 3H à 8H

# HORAIRE HEBDOMADAIRE 1-2H

**Horaire actuel**

1H = 14 unités 2H = 22 unités

<b>lundi</b>	<b>mardi</b>	<b>mercredi</b>	<b>jeudi</b>	<b>vendredi</b>
7h50-11h30 1H et 2H 4 unités	7h50-11h30 2H 4 unités	7h50-11h30 1H 4 unités	7h50-11h30 2H 4 unités	7h50-11h30 1H et 2H 4 unités
13h50-15h30 2H 2 unités	13h50-15h30 2H 2 unités		13h50-15h30 1H 2 unités	13h50-15h30 2H 2 unités

# 1H-2H – 2026-2027



## PROJECTION ACTUELLE

Un peu plus de 45 élèves = 2 ou 3 classes

Nombre en fonction des reports, des arrivées,  
des départs.



# BÂTIMENT SCOLAIRE 1H-2H

Situation actuelle

- HAUTEVILLE
- 2 CLASSES 1H-2H
- ÉLÈVES DES VILLAGES DE :

**CORBIÈRES – VILLARVOLARD - HAUTEVILLE**



# BULLETIN D'INFORMATIONS

➤ [HTTPS://ECOLE-CORBIERES-HAUTEVILLE.CH](https://ecole-corbieres-hauteville.ch)



The screenshot shows the homepage of the school website. At the top left is a logo featuring two children reading a book, with the text "CORBIÈRES HAUTEVILLE". Below the logo is a navigation bar with a search icon and links for "Accueil", "2025-2026", "Activités", and "Services". The main content area is titled "ACCUEIL" and features three stylized illustrations of Swiss-style houses arranged in a curve.

# COMMUNICATION



Toute la communication enseignants – Ecole – parents passe par l'outil KLAPP.  
Application ou en ligne – un code par enfant – connexion simple – chaque parent reçoit  
un code de connexion.



Annonce d'absence maladie  
Rdv médecin  
Demande de jour Joker  
...

**Demande de congé – formulaire  
officiel à la direction pas par Klapp.**

MERCI POUR LA TRANSMISSION DE LA FICHE PERSONNELLE COMPLÉTÉE.

Transmise par la commune

# FICHE PERSONNELLE



# INFOS PRATIQUES



La liste du matériel nécessaire et les horaires des branches spéciales telles que la gymnastique, la rythmique, les sorties vous seront communiqués en temps utile par l'enseignant-e de votre enfant.



# Accueil extra-scolaire



- Vous recevrez une confirmation de l'inscription au mois de mai.
- Si vous avez des questions, il faut vous adresser à la commune d'Hauteville.

Horaires souhaités		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	06h45-07h45 Petit déjeuner CHF 12.-*					
Matin	07h45-11h30 Alternance CHF 30.-*					
Midi	11h30-13h30 Fr. 15.-* Repas de midi CHF 8.50					
Après-midi	13h30-15h25 Alternance CHF 18.-*					
Soir	15h25-18h00 Goûter CHF 23.-*					

# Transports scolaires



- Les horaires seront publiés sur le site de l'école durant le mois de juillet.
- Les transports sont organisés par les communes et sont sous leur responsabilité.
- La prise en charge des élèves se fait dans la cour de chaque école.

# A pied, sur le chemin de l'école ... la maîtrise s'acquiert par la pratique

Offrez un apprentissage progressif à votre enfant

- montrer – raconter – expliquer
- faire ensemble : traverser – marcher au bord
- laisser faire seul en observant
- faire confiance



sans oublier que les adultes servent de modèles.

Le triangle jaune rend votre enfant visible.



# Apprendre en 1H



## Première étape scolaire



Développement de l'enfant et construction des apprentissages

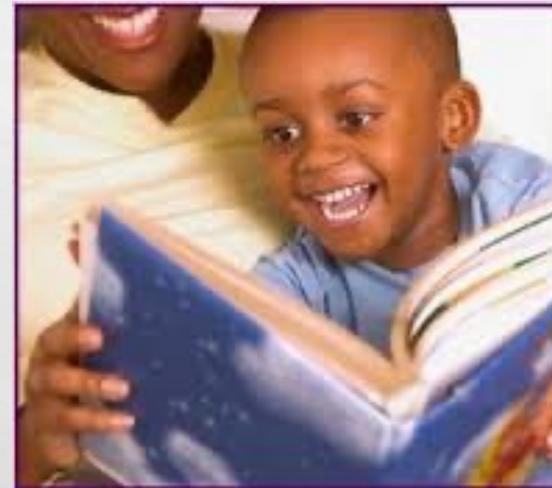
- par une approche ludique et expérimentale au travers des **5 sens**  
**voir – sentir – toucher – goûter – écouter**
- expérimenter, découvrir, chercher, trouver, mémoriser
- autour d'un thème
- en prenant en compte les intérêts de l'enfant





# D'enfant à élève de parents d'enfant à parents d'élève

OU COMMENT ACCOMPAGNER CETTE ENTRÉE EN  
SCOLARITÉ ?



# Transition en douceur

Lui apprendre à se détacher de vous

Lui raconter vos premières journées d'école



L'amener jouer dans la cour de l'école pour le familiariser

Créer des liens avec les amis qui iront dans la même école

# Bien-être et santé

Gérer le temps passé devant les écrans



Contrôles  
(vue, ouïe ...) chez le pédiatre si nécessaire



Sommeil, rituels

Autonomie dans l'hygiène corporelle

# Attitude et affirmation de soi

Accepter de recevoir un «non» et respecter l'autorité



Lui permettre de faire des choix



Gérer ses frustrations et différer son désir

Etre capable d'attendre son tour

# Socialisation et règles de société

L'inciter à jouer avec d'autres enfants



Tenir compte et respecter les choix des autres

L'amener à partager et lui expliquer comment demander



Lui apprendre à entrer en relation et à gérer les conflits

# Autonomie et persévérance



Le guider mais ne pas faire à sa place (habillement, toilettes, ...)

L'inviter à terminer ce qu'il a commencé et à ranger

Lui proposer d'assumer de petites responsabilités



# LES COUCHES À L'ÉCOLE? QUE DIT LE SENOOF ?



Lorsque les parents inscrivent à l'école obligatoire un enfant qui doit être scolarisé (lorsque l'enfant, au 31 juillet, a atteint quatre ans révolus, cf. art. 6, al. 1 de la Loi sur la scolarité obligatoire LS), on est en droit de supposer que l'enfant est suffisamment « propre » et indépendant durant le temps d'enseignement et qu'il a déjà appris à la maison à se rendre aux toilettes.

Le changement des couches ne fait pas partie des tâches décrites par le mandat professionnel du corps enseignant. La « prise en charge » des élèves (mentionnée au point b) ci-dessus) ainsi que « l'accompagnement [...] éducatif des élèves, en particulier [...] la prise en charge et le conseil des élèves [...] » (mentionnés au point b) ci-dessus) impliquent, pour les élèves portant des couches, qu'en cas de besoin de changement de couches, l'enseignante ou l'enseignant contacte les parents ou une personne adulte désignée au préalable par les parents.

# Motricité



Lui donner la possibilité d'expérimenter, de grimper, de sauter



Lui proposer des jeux de balle

Monter et descendre les escaliers seul

Lui proposer des jeux de manipulation (légo, plots, pâte à modeler) ...

# Langage



Lui apprendre à exprimer ses besoins, ses demandes, ses émotions

Lui apprendre à dire bonjour, merci, ...

Renforcer sa langue maternelle tout en l'éveillant à la langue de l'école

Lui raconter des histoires

# RESSOURCES AVANT L'ÉCOLE

- **PÉDIATRE**
- **LOGOPÉDIE – PSYCHOMOTRICITÉ**

**OU AUTRE BESOIN PARTICULIER =**

**SEI SERVICE ÉDUCATIF ITINÉRANT**

- **PLANNING FAMILIAL**
- **EDUCATION FAMILIALE**

[www.educationfamiliale.ch](http://www.educationfamiliale.ch)



# Le jeu : métier de l'enfant



apprendre à jouer  
apprendre en jouant  
jouer pour apprendre



# Informations pratiques

- Fiche d'inscription
- Catéchèse œcuménique
- Pour l'instant, les futures classes ne sont pas encore définies.
- Votre enfant aura l'occasion de visiter sa classe ainsi que l'AES avant la rentrée scolaire **mercredi 10 juin en fin de matinée.**
- Chaque enseignante enverra un courrier à ses élèves durant l'été avec la liste du matériel nécessaire.

# COLLATIONS – LES BONNES HABITUDES

## Goûters non recommandés ✗



## Goûters recommandés ✓



Office de l'enfance et de la jeunesse  
Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ)  
5554-474-0022

# RESSOURCES DURANT L'ÉCOLE - TSS

## TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE – TSS – DÈS FÉVRIER CHLOÉ RUFFIEUX

Depuis septembre 2023, le cercle scolaire de Corbières-Hauteville bénéficie d'un service de **travail social en milieu scolaire**. Présente sur les différents sites scolaires, la TSS travaille en collaboration avec les enseignants et avec la direction d'établissement.

Le travail social en milieu scolaire est un service socio-éducatif, qui apporte aux enfants et aux jeunes un soutien face aux problématiques quotidiennes qui peuvent se poser dans et autour du cadre scolaire. En collaboration avec le corps enseignant, l'élève et la famille, la TSS répond aux problématiques d'ordre scolaire, familial, et/ou psychosocial dans un contexte global.

La travailleuse sociale en milieu scolaire est au service :

- Des élèves
- Des enseignants
- De la direction
- Des parents
- Du réseau

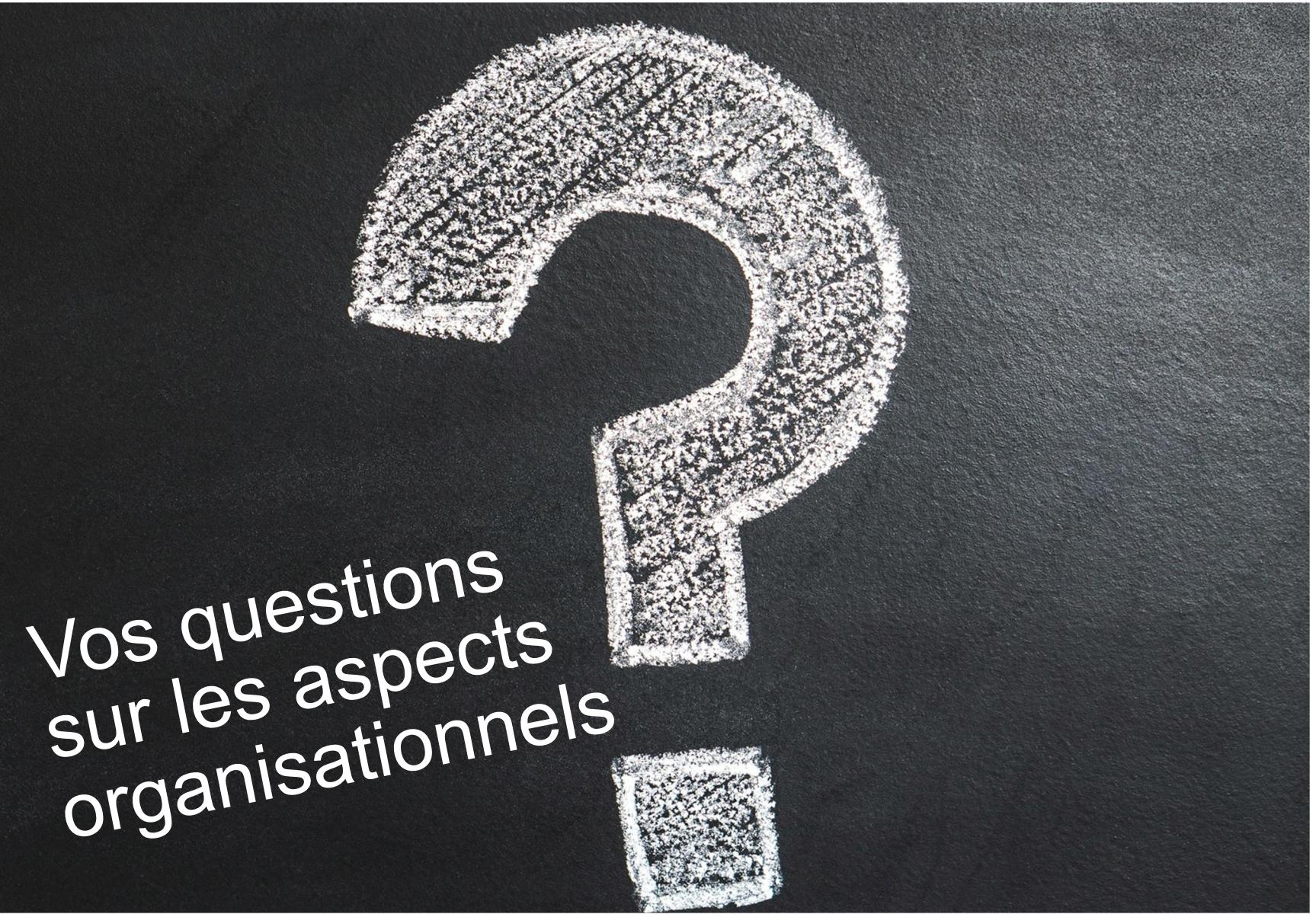


# RESSOURCES DURANT L'ÉCOLE - TSS

L'action de la TSS est basée sur 3 aspects principaux : la prévention, le conseil et l'intervention. Avec différents outils comme l'écoute, la création du lien, la confidentialité et le travail en réseau, le travail social en milieu scolaire cherche à :

- Soutenir et accompagner les élèves, les enseignants, les parents et la direction d'établissement afin de garantir un climat scolaire sain et agréable.
  - Favoriser le développement des compétences sociales afin de faciliter le vivre ensemble.
  - Offrir un accompagnement adapté et individuel à ceux qui en ont besoin.
  - Travailler en réseau afin d'assurer le bien-être de chacun.
  - Mettre en place des projets de préventions en fonction des besoins et en collaboration avec les acteurs de l'école.
  - Proposer et orienter vers des ressources adaptées.
  - Soutenir les corps enseignants et les parents dans leur mandat éducatif.
- 
- [chloe.ruffieux@edufr.ch](mailto:chloe.ruffieux@edufr.ch)      026/305.81.22



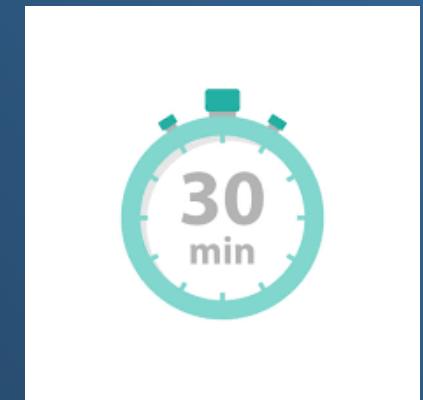




# VISITE DES CLASSES ET DE L'AES

- CLASSES ENFANTINES
- AES (ACCUEIL EXTRASCOLAIRE)

Libre



# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

POUR CELLES ET CEUX QUI LE SOUHAITENT, UN VERRE VOUS  
SERA SERVI DANS LA SALLE OTAVELA APRÈS LES VISTES

